

Mercredi 27 juin
Rassemblement
devant l'Inspection Académique
à 17 heures

Exprimez vos
revendications pour une
nouvelle politique pour
l'Education

Voir p. 5 et 6

Dispensé de timbrage **Chartres CTC**

Second Degré-28

Le Bulletin
de la Section d'Eure-&-Loir du SNES (fsu)

ISSN 0761-8107 Directeur de la Publication : Olivier Mimeau C.P.P.A.P.: 1212 S 07639

Imprimé au S.N.E.S.-28 * 3, rue Louis-Blériot * 28300 CHAMPHOL

Tél. : 02.37.21.16.91 Fax : 02.37.21.39.89 Courriel : snes28@orleans.snes.edu

N° 88

Juin 2012

0,70 €

Dépôt légal : 2ème trimestre 2012

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 19 juin 2012

Urgence(s) pour la rentrée

La victoire de François Hollande, qui a mis l'école à l'honneur durant sa campagne, et l'élection par les Français d'une nouvelle majorité représentent un soulagement et ouvrent de nouvelles perspectives au monde de l'enseignement, qui a été écrasé de « réformes » dévastatrices et systématiquement dévalorisé pendant les cinq ans de présidence Sarkozy. C'est une nouvelle période qui s'ouvre, plus optimiste. Le nouveau pouvoir semble plus ouvert, et a marqué sa volonté de prendre en compte la volonté des personnels, par le biais de leurs organisations représentatives.

Dès maintenant s'ouvrent des discussions avec l'équipe du nouveau ministre de l'Education nationale, Vincent Peillon, en vue d'une loi d'orientation à l'automne et qui engagera tout le quinquennat.

De nombreuses interrogations surgissent : Dans quelle mesure la nouvelle équipe saura rompre avec les décisions néfastes que nous avons dénoncées durant cinq ans ? Le dialogue social sera-t-il remis en marche, après avoir été un simulacre avec les ministres Darcos puis Chatel, en consistant à annoncer des mesures qui étaient « discutées » après ? Nos propositions seront-elles vraiment entendues et prises en compte ? Les élections professionnelles d'octobre 2011 ont montré la confiance que nous accordons une majorité de collègues : serons-nous écoutés ?

Le nouveau ministre a lancé des propositions allant dans le bon sens : trois à quatre heures de formation hebdomadaires pour les futurs stagiaires, création d'écoles professionnelles remplaçant les IUFM, rétablissement de l'histoire-géographie en terminale S. Soyons néanmoins vigilants ! Le SNES-FSU devra, en tant que syndicat majoritaire du second degré, peser pour que les orientations adoptées par le ministère aillent dans le sens de ses mandats, adoptés au congrès de Reims.

Les urgences pour le primaire ne sauraient masquer les besoins criants au collège et au lycée : il est nécessaire de refonder un nouveau collège, plus démocratique, permettant à tous l'accès à une culture commune. Le SNES demande également l'abandon du livret de compétences et du socle commun, ainsi que l'abrogation du dispositif ECLAIR, alors que le ministre veut les conserver, avec des « évolutions ». Parmi les mesures urgentes figurent le rétablissement d'une véritable année de stage, le lancement d'un plan pluriannuel de recrutement, la mise en place de pré-recrutements à tous les niveaux de la formation universitaire, mais aussi la révision de la réforme du lycée, qui sera pourtant maintenue, bien qu'étant fortement décriée. Quid des créations de postes et des effectifs par classe, dont nous avons dénoncé l'alourdissement croissant chaque année ? Quid de la revalorisation de nos salaires ?

Les questionnements sont nombreux. Le SNES demande un plan d'urgence pour la rentrée prochaine, et propose aux équipes, dans les établissements, de faire état de leurs besoins et demandes. A chacun(e) de s'exprimer et de faire valoir ses priorités pour la rentrée prochaine !

SOMMAIRE

Éditorial	1
L'opération « Plan d'urgence ».....	2
Des réponses d'établissements	2
Ce que propose le SNES-FSU.....	3
Exprimez-vous !.....	5
Conférence de presse devant l'IA le mercredi 27 juin	6

PLAN D'URGENCE RENTREE 2012

Exprimons nos doléances

Les annonces du nouveau président de la République lors de sa campagne concernant l'Education Nationale doivent maintenant se traduire par des actes marquant le plus rapidement possible une rupture dans la politique éducative. C'est pourquoi les syndicats FSU du second degré, SNES, SNEP et SNUEP, ont appelé les personnels, dès le lendemain du 6 mai, à **se réunir dans tous les établissements pour recenser les besoins urgents et les revendications nécessaires pour la rentrée 2012**, dans le cadre d'une heure d'information syndicale par exemple.

Dans notre académie, cette demande s'accompagne d'un document élaboré par le SNES Orléans-Tours destiné à lancer le débat et à aider à la réflexion :

- 2 pages listant les propositions du SNES-FSU pour ce plan d'urgence ;
- 2 pages de doléances à compléter individuellement ou collectivement dans les établissements.

Vous trouverez ce document en p. 3 à 6.

L'opération « Plan d'urgence »

- ***Urgent de mettre fin aux suppressions de postes, et de rétablir dès la rentrée 2012, prioritairement dans les établissements à public scolaire défavorisé, les postes annoncés comme supprimés en 2012***
- ***Urgent d'assurer les recrutements nécessaires à la pérennité de notre service public***
- ***Urgent de retirer un projet d'évaluation digne des pires pratiques managériales issues du secteur privé***
- ***Urgent de mettre fin au gel des salaires***
- ***Urgent de stopper la libéralisation de la carte scolaire, et d'abandonner le programme « ECLAIR »***
- ***Urgent de revenir sur les réformes du collège et du lycée, et d'arrêter le saccage de la voie technologique***
- ***Urgent de rétablir une véritable année de stage pour l'entrée dans le métier d'enseignant et de CPE***
- ***Urgent, enfin, d'élaborer une nouvelle loi d'orientation, pensée pour la réussite de tous les élèves...***

Des réponses d'établissements

Collège de Bonneval

« Je vous transmets les revendications des collègues et des parents d'élèves pour le collège de Bonneval. On ne peut pas dire qu'il y ait vraiment urgence mais les effectifs du collège augmentent chaque année et en cours d'année. Les effectifs des classes seront autour de 28 élèves (en 6e et 5e).

♦ Les parents réclament l'ouverture d'une nouvelle division (passer de 19 classes à 20).

♦ Les 3 enseignants d'Histoire-Géo doivent assumer 6 h sup , ce qui n'est pas insupportable mais il faut ajouter les charges de prof principal et l'une des 3 refuse les heures sup. Nous réclamons donc le rattachement d'un enseignant pour ces 6 h.

♦ En Français il y a 7 h sup, ce qui impose à un collègue la charge très lourde de 5 classes.

♦ Ce qui rend la situation encore plus difficile est bien sûr le nombre d'élèves par classes (27 en 6e et 28 en 5e). »

Collège d'Illiers-Combray

« Voici les revendications exprimées par les enseignant-e-s du collège en heure d'information syndicale :

♦ suppression de l'épreuve d'Histoire des Arts : trop de confusion, pas de réelle possibilité de concertation, trop de bénévolat de la part des professeur-e-s concerné-e-s... ;

♦ socle commun et livret personnel de compétences : suppression ou au minimum moratoire et large consultation des enseignant-e-s, et formation digne de ce nom ;

♦ formation : des stagiaires bénéficiant d'1/2 temps plein de décharge

♦ évaluation : abrogation du décret du 7 mai (promesse de M. Peillon)

♦ suppression des évaluations nationales prévues en 5e

♦ prise en charge éducative : plus de postes d'AED.

♦ redonner une vraie place aux COP et aux AS au sein du collège

♦ cesser les contrats précaires, notamment en vie scolaire

♦ avoir des TZR en nombre qui soient vraiment occupé-e-s à faire des remplacements, et ceci dans leur matière. »

Faites remonter vos contributions au SNES-FSU 28 : le colis des doléances des collèges et lycées sera expédié le mercredi 27 juin aux ministre, rectrice et député-e-s fraîchement élu-e-s, envoi assorti d'une conférence de presse et d'un rassemblement devant l'IA à 17 heures.

Dans un deuxième temps, à partir de la rentrée, des États généraux du Second degré seront organisés pour définir avec les personnels le contenu d'une nouvelle politique pour l'Éducation et le Second degré.

En pages 5 et 6, **fiche de doléances** à remplir collectivement et individuellement, puis à nous renvoyer à:

SNES 28
3 rue Louis Blériot
28300 CHAMPHOL
ou par mail à snes28@orleans.snes.edu
avant le mercredi 27 juin !

Un plan d'urgence pour la rentrée 2012 !

Ce que propose le SNES-FSU :

Mettre fin aux suppressions de postes

- Rompre avec le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux
- Rétablissement des postes dans les établissements les plus en difficulté
- Réemploi de tous les non titulaires et titularisation de ceux qui ont le plus d'ancienneté

Assurer les recrutements pour l'avenir

- Engager, pour les stagiaires, la diminution de service devant les élèves
- Mettre en place des pré-recrutements sur plusieurs niveaux de la formation universitaire
- Alléger fortement le service des AED qui se destinent aux métiers de l'éducation

Faire respecter et revaloriser les métiers de l'Éducation

- Abandonner le projet d'évaluation des personnels d'enseignement d'orientation et d'éducation
- Respecter les statuts des personnels
- Supprimer le délai de carence
- Mettre fin au gel des salaires des fonctionnaires

Rompre avec les réformes régressives et inégalitaires

- Stopper la libéralisation de la carte scolaire
- Abandonner le programme ECLAIR
- Abandonner le Livret Personnel de Compétences et « les écoles du socle »
- Revenir à une définition nationale des horaires disciplinaires et mettre fin au tronc commun des Premières générales
- Arrêter la réforme des séries de la voie technologique du lycée
- Moratoire sur l'application de la loi sur la Formation tout au long de la Vie à l'Éducation nationale et arrêt des fermetures de CIO, abrogation des mesures nouvelles modifiant les conditions de recrutement des CO-Psy.
- Abandon de la transformation des GRETA en GIP

Et pour le système éducatif, dans le Second degré :

Un plan de programmation pluriannuelle

Ce que propose le SNES-FSU :

Développer l'emploi public dans le second degré

- Planifier le rétablissement des postes supprimés au cours des dix dernières années
- Établir un plan de titularisation

Assurer les recrutements pour l'avenir

- Rétablir une véritable année de stage des lauréats des concours de recrutement (1/3 de service et 2/3 pour la formation) ; assurer une entrée dans le métier plus progressive.
- Décider un plan pluriannuel de recrutement
- Planifier la mise en place de pré-recrutements à tous les niveaux de la formation universitaire, et donner aux AED une réelle possibilité de poursuivre des études pour préparer les concours

Faire respecter et revaloriser les métiers de l'Éducation

- Améliorer les conditions de travail
- Mettre fin aux pouvoirs accrus du chef d'établissement
- Revaloriser nos salaires
- Développer la médecine de prévention
- Assurer une formation initiale et continue des personnels

Élaborer une nouvelle loi d'orientation

- Engager le débat sur les leviers pour parvenir à une mixité sociale et scolaire dans les établissements
- Refonder le collège
- Remettre à plat la réforme de la voie générale du lycée
- Remettre à plat la réflexion sur les séries industrielles et de laboratoire
- Reprendre le débat sur les contenus enseignés
- Renforcer le Service Public d'orientation de l'Éducation nationale en réaffirmant la contribution des COPSY et des DCIO à la réussite scolaire



<http://www.snes.edu/Un-plan-d-urgence-pour-la-rentree.html>

Rentrée 2012...

Loi d'orientation

prévue à l'automne...

Exprimez-vous !

**PLAN D'URGENCE
RENTREE 2012**

Il faut que ça change !

La défaite de Sarkozy et l'alternance politique doivent maintenant se traduire par une véritable rupture dans la politique éducative. Le Ministre annonce vouloir agir au plus vite et proposer d'autres conditions de rentrée : le SNES-FSU vous propose de faire remonter vos besoins les plus urgents pour exercer pleinement votre métier et pour la réussite de vos élèves. Réunissez-vous, recensez les besoins urgents et les revendications nécessaires pour la rentrée 2012, répondez collectivement ou individuellement.

Établissement : _____

Discipline/fonction : _____

Ce que j'attends dans l'immédiat :

- pour le métier (formation, travail en équipe, évaluation...) : _____

- pour moi : _____

- pour les élèves :

Et après, on fait quoi ?

(... pour améliorer le système éducatif)

- Quelles mesures, à plus long terme, pour l'École ?

